



AGORA

11 mai 2021





Philippe VITEL

Président de l'AGORA



9h30-9h45	Introduction par Philippe VITEL
9h45-10h15	Table ronde des Présidents des commissions thématiques
10h15-10h30	Élections et présidents de commissions
10h30-11h20	Échange sur l'avis de l' AGORA sur le SDAGE
	<i>PAUSE</i>
11h30-11h50	Point sur les contractualisations et Programmations
11h50-12h10	Présentation des dernières publications
12h10-12h20	Les derniers pas
12h20-12h30	Clôture

Pour communiquer



Éteignez
VOS MICROS
LORSQUE VOUS
NE PARLEZ PAS



CONTRIBUEZ
SUR KLAXOON
OU DANS LE
tCHAT de ZOOM



Levez la main jaune
dans ZOOM
POUR demander
la parole



SOYEZ
PRÉSENT !

Les règles de bienséance



Écoute

Respect

Liberté



Les règles de bienséance



L'eau en Provence Alpes Côte d'Azur,
cela évoque quoi pour vous ?



CONTRIBUEZ
SUR KLAXOON
OU DANS LE
tChat de ZOOM



Table ronde des présidents des commissions thématiques

Jacques ESPITALIER - *Vice-Président du PNR Verdon*

Céline TRAMONTIN - *Présidente du SYMCRAU*

Yves WIGT - *Président du SMAVD*

Evolution des instances de l'AGORA



Assemblée plénière de l'AGORA



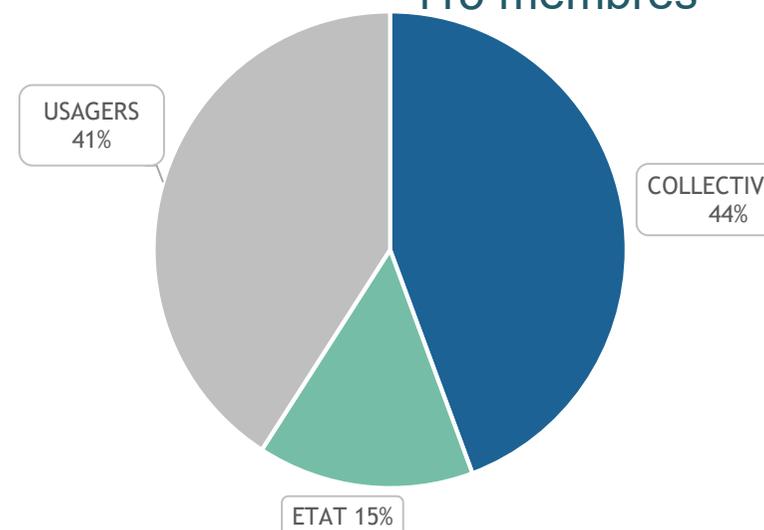
Objectif : Faire évoluer la composition de l'instance plénière de l'AGORA

pour intégrer plus de représentants :

- ▶ des métropoles et intercommunalités
- ▶ du petit cycle de l'eau
- ▶ des commissions locales de l'eau
- ▶ des établissements publics territoriaux de bassin
- ▶ de l'aménagement du territoire

Future AGORA

115 membres



Et pour une meilleure **représentativité des territoires** : Rhône, Littoral Est

+ Accueil des **Départements des Bouches-du-Rhône et des Alpes-Maritimes**, de la **CNR**, de l'**OFB** et de l'**ARS**



Commissions thématiques



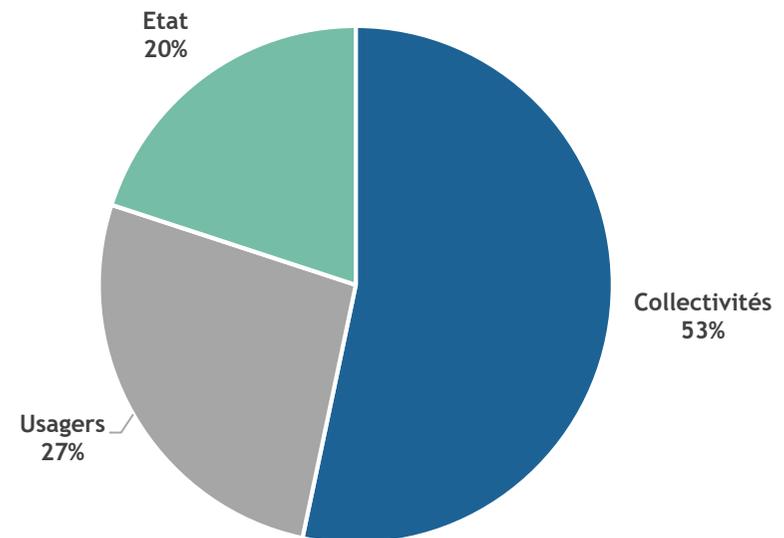
Une thématique transversale = l'adaptation au changement climatique :

- ❑ **Commission Aménagement du territoire et solidarités**
Suivi et mise en œuvre du volet EAU du SRADDET
Développement des solidarités / Pacte territorial de l'eau
- ❑ **Commission Ressource en eau et biodiversité aquatique**
Favoriser la gestion patrimoniale des ressources en eau et la préservation de la biodiversité aquatique
Appui aux compétences de la gestion intégrée de l'eau
Mise en œuvre de la Stratégie régionale sur les eaux souterraines
- ❑ **Commission Innovation et patrimoine hydraulique**
Suivi et mise en œuvre de PRO HYDRA
Développement de l'innovation dans le domaine de l'eau

Bureau de l'AGORA (1/2)



- ▶ Actuel Bureau de l'AGORA (➡ 15 membres)
 - Elus régionaux
 - Présidente de l'ARPE
 - Présidents des commissions (Elus) : SMAVD, PNR Verdon, SYMCRAU
 - Vice-présidents des commissions (Usagers)
Chambre régionale d'agriculture, EDF, UR CPIE
 - Directeur de la Société du Canal de Provence
 - Représentants de l'Etat : Préfecture de Région, Agence de l'eau, DREAL



Bureau de l'AGORA (2/2)



Propositions d'évolution du Bureau de l'AGORA (➔ 28 membres)

➔ Représentants de l'Etat : DREAL, Agence de l'eau, DRAAF, OFB

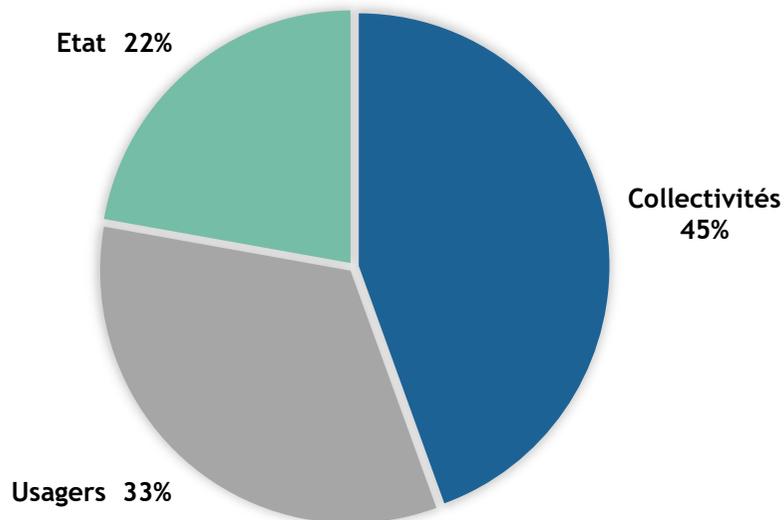
➔ Représentants de l'Etat en local : 2 DDT(M)

➔ Représentants des usagers : Aquavalley - Ea, ARFPPMA, CED, Chambre régionale agriculture, EDF, FNE, MRE, SCP, URCPIE

➔ Représentants des collectivités à l'échelle régionale : Région, ARBE, SMAVD

➔ Représentants des collectivités locales et des réseaux : CLE, EPTB, PNR, Métropole, EPCI, Départements, gestionnaire ESO, gestionnaire AEP

➔ Élections





Élections

Vote :
Collectivités au
Bureau

Les élections



Représentants des collectivités au bureau de l'AGORA

- ▶ Victor BERENGUEL, Président du SMADESEP
- ▶ Jérôme BOULETIN, Président du Syndicat d'eau potable Rhône Ventoux
- ▶ Didier BREMONT, Président de la Communauté d'agglomération Provence Verte et Président du Syndicat mixte de l'Argens
- ▶ Jacques ESPITALIER, Vice-Président du Parc Naturel Régional du Verdon
- ▶ Olivier GUIROU, Président du Syndicat du Bassin de l'Arc et Président de la CLE de l'Arc
- ▶ Christian MOUNIER, Vice-président du Département de Vaucluse
- ▶ Hervé PAUL, Vice-Président de la Métropole Nice Côte d'Azur
- ▶ Céline TRAMONTIN, Présidente du SYMCRAU
- ▶ Marc VIOSSAT, Vice-président du Département des Hautes-Alpes



Élections

Vote :
Présidents des
Commissions

Les élections



3 Commissions

- **Aménagement du territoire et solidarités**

Jacques ESPITALIER, Vice-Président du Parc Naturel Régional du Verdon

- **Ressource en eau et biodiversité aquatique**

Céline TRAMONTIN, Présidente du SYMCRAU

- **Innovation et patrimoine hydraulique**

Yves WIGT, Président du SMAVD



Avis de l'AGORA sur le projet de SDAGE

Avec Annick MIEVRE

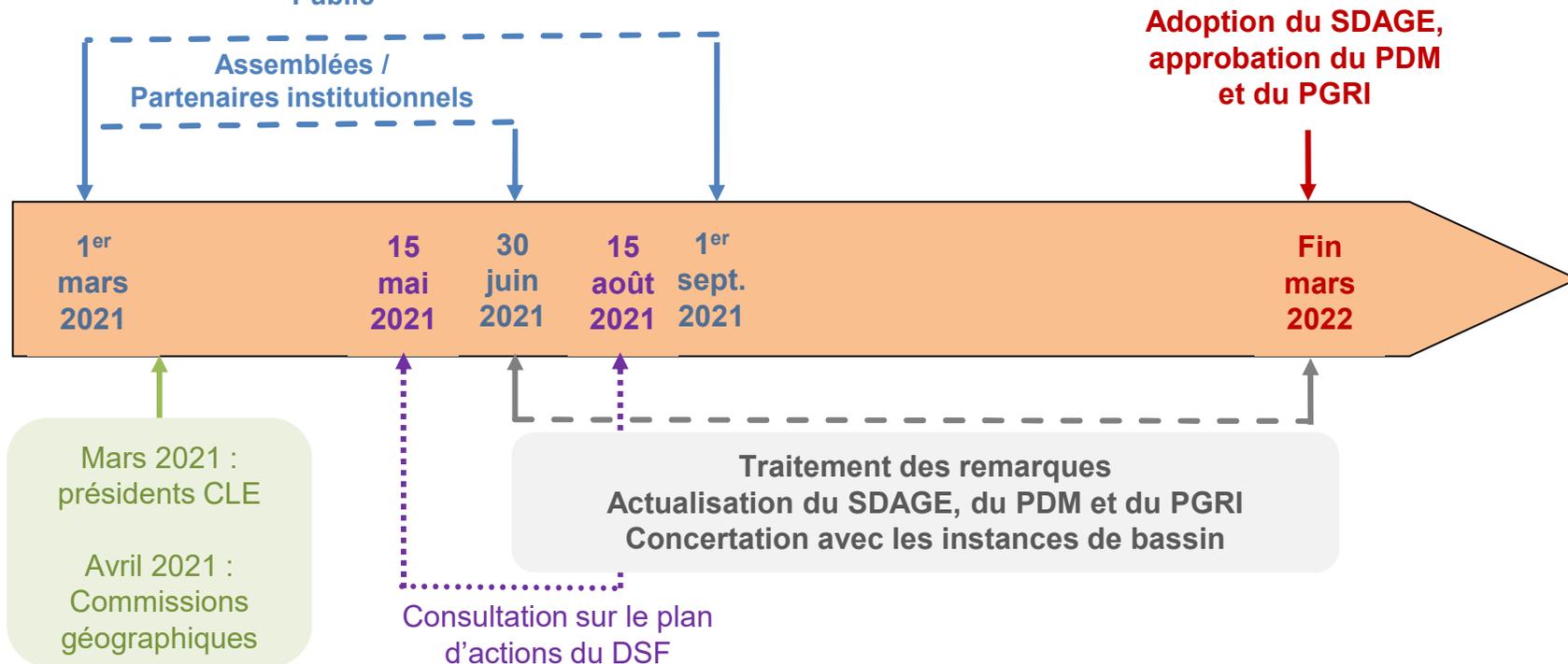
*Directrice régionale de l'Agence de l'Eau
Rhône Méditerranée Corse*

PRESENTATION DU DISPOSITIF DE CONSULTATION



Public

<https://www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr/consultation-du-public-sur-les-projets-de-sdage-et-de-pgri-2022-2027-du-bassin-rhone-mediterranee>



ACTUALISATION DES ORIENTATIONS FONDAMENTALES

- Actualisation ciblée sur **3 enjeux majeurs** identifiés par le Comité de bassin, objets d'une concertation politique à l'automne 2019 :
 - **Gestion équilibrée de la ressource** en eau dans le contexte de **changement climatique**
 - Lutte contre les pollutions par les **substances dangereuses**
 - **Restauration des cours d'eau**, en lien avec la **réduction de l'aléa d'inondation**
- Complétée par la prise en compte des avis reçus dans le cadre des consultations sur les questions importantes



LES PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DU PROJET DE SDAGE 2022-2027

- Renforcer **l'adaptation au changement climatique**
- Renforcer la **concertation** et la **gouvernance locale** de l'eau
- Après un passage à l'action avec le SDAGE 2016-2021, rechercher une plus grande **efficacité pour l'atteinte du bon état** :
 - **Approches intégrées**, privilégiant des actions coût/efficaces (milieux/substances)
 - **Suivi / évaluation des plans d'actions** (captages prioritaires / PGRE)
- Renforcer et faciliter la **prise en compte** des objectifs de la **politique de l'eau** dans **les projets et l'aménagement du territoire**





Présentation de la motion de l'AGORA sur le projet de SDAGE

Présentation de la motion de l'AGORA sur le projet de SDAGE



Satisfaction

- Rapprochement SDAGE et PGRI
- Articulation Aménagement du territoire / Prospective / Disponibilité ressource
- Déclinaison des dispositions du SDAGE dans les documents d'urbanisme
- Cohérence entre SDAGE et DSF

Interrogations

- Homogénéisation « bassin » du PDM et prise en compte des observations locales
- Faisabilité des délais d'approbation des SAGE Durance et Argens fin 2027
- Moyens et capacités financières des maîtres d'ouvrage à réaliser le PDM
- Quels Indicateurs d'évaluation pour le SDAGE ?

Présentation de la motion de l'AGORA sur le projet de SDAGE



Insiste

- Conciliation des enjeux socio-économiques et des différents usages de l'eau avec la **gestion de la ressource**
- Nécessité d'économies d'eau avant la diversification et besoin de connaissance sur les limites de la ressource
- Tendre vers une « **Irrigation de résilience** »
- Travail à conduire sur **captages prioritaires** et délimitation des **Zones de sauvegarde** et retranscription dans les documents d'urbanisme
- Accompagnement méthodologique et financier pour mise en œuvre **PGRE**
- Intérêt et appropriation des **PTGE**
- Importance des **SAGE** dont la réussite repose sur la dynamique locale
- Défi de la **renaturation du trait de côte** et **partage de connaissances** sur l'évaluation des apports des fleuves à la mer

Présentation de la motion de l'AGORA sur le projet de SDAGE



Insiste

- Enjeux sur les **zones humides** dont la dégradation se poursuit de manière générale
- Protection et restauration des processus de **bon fonctionnement écologique** des milieux aquatiques et renforcement de la **résilience** des territoires face au changement climatique
- Réactivité lors des épisodes de **sécheresse** dans un double objectif d'**anticipation des épisodes de crise** et de conciliation des **usages** avec la **préservation des milieux aquatiques et de la ressource en eau**
- **Réflexion supra-bassins** sur Rhône, Durance, Berre, Crau
- Rôle de la Région dans la **concertation inter-CLE et inter-EPTB** (mission d'animation)
- Nécessaire **concertation** autour des enjeux de **production hydroélectrique**, de **préservation des milieux** et de **conciliation avec les autres usages**

Présentation de la motion de l'AGORA sur le projet de SDAGE



Regrets

- Davantage d'échanges nécessaires sur les Objectifs Moins Stricts
- Absence de développement d'un volet spécifique sur les milieux lagunaires compte tenu de la complexité des enjeux qui pèsent sur ces milieux
- Pas de proposition de mise en œuvre d'une gouvernance partagée sur la ressource stratégique que représente le Rhône
- Absence d'évocation du rôle des Région et des Départements (nouvelles missions Loi NOTRe) et de l'AGORA

Présentation de la motion de l'AGORA sur le projet de SDAGE



Propositions

En ce qui concerne la rédaction du SDAGE

- Ajouter dans le volet gouvernance les **compétences offertes** par Loi NOTRe aux Régions en terme d'animation et de concertation et aux Départements en termes d'assistance technique dans le domaine de l'eau ainsi que la délégation de cette compétence à la Région
- Ajouter la possibilité offerte aux **EPCI** de prendre de **nouvelles compétences en matière de gestion et de préservation de la ressource en eau** (décret n° 2020-1762 du 30 décembre 2020)
- Développer les problématiques spécifiques aux **milieux lagunaires** et les solutions à mettre en œuvre pour faire face aux pressions qui s'exercent sur les milieux

Présentation de la motion de l'AGORA sur le projet de SDAGE



Propositions

En ce qui concerne la mise en œuvre du SDAGE

- Mener 1 **étude prospective** sur la **vulnérabilité** du territoire régional face au **changement climatique** notamment en termes d'hydrologie, d'hydrogéologie, d'impact sur la qualité des milieux aquatiques et les usages de l'eau
- Conduire un travail concerté sur la mise en œuvre du volet **désimperméabilisation** du SDAGE dans le cadre de la Commission « Aménagement » de l'AGORA
- Définir une doctrine régionale sur la création **d'ouvrages de stockage d'eau** dans les meilleures conditions pour les milieux et pour tous les usages et la **réutilisation des eaux usées traitées**
- Que l'AGORA puisse contribuer au **bilan mi-parcours** du SDAGE



Échanges

Motion de l'AGORA sur le projet de SDAGE

*Pause
10 min*



Point sur les contractualisations et les programmations



Contractualisations en cours

Contrat d'avenir État-Région 2021-2027



Contrat d'avenir Etat-Région 2021-2027 signé le 5 janvier 2021

Les priorités conjointes du Contrat de plan et du Plan de relance pour la période charnière 2021-2022 (enjeux liés à l'eau et aux risques naturels)

Priorité 1 - Adaptation du territoire à la transition climatique, énergétique et environnementale

Mesure 1. Transition climatique

- ⇒ 1.1: amélioration de la connaissance et de la culture du risque
- ⇒ 1.2: adaptation et résilience aux risques

Mesure 3. Transition écologique

- ⇒ 3.3: Soutien aux programmes biodiversité, milieux naturels et milieux aquatiques
- ⇒ 3.5: Soutien aux investissements et à la gestion patrimoniale des ressources en eau superficielles et souterraines

Contractualisations en cours

Convention interrégionale du Massif des Alpes (CIMA) 2021-2027



Accord de partenariat voté par la Région en Décembre 2020

2 axes et 2 mesures pour les enjeux liés à la ressource en eau et aux risques naturels en montagne

Axe 1 : Limiter les effets du changement climatique et préserver l'environnement alpin

Mesure 1.2. - Promouvoir une utilisation des ressources en eau économe, respectueuse de l'environnement et tenant compte des multi usages

Axe 2 : Bien vivre en montagne et adapter nos modes de vies au changement climatique

Mesure 2.2 - Développer la résilience des territoires et des populations face aux risques naturels

Contractualisations en cours CPIER Plan Rhône-Saône



Un protocole d'accord en cours de négociation, avant l'adoption du contrat fin 2021

Les volets du plan Rhône plus en lien avec l'eau :

- Volet 1 - **Favoriser la résilience des territoires et des activités** face aux inondations
- Volet 3 - **Restaurer la biodiversité et la qualité de l'eau** et préserver l'équilibre quantitatif
- Autres volets : le transport fluvial, le tourisme, la transition énergétique, l'agriculture, les actions transversales de recherche, l'éducation, gouvernance.

Etat d'avancement :

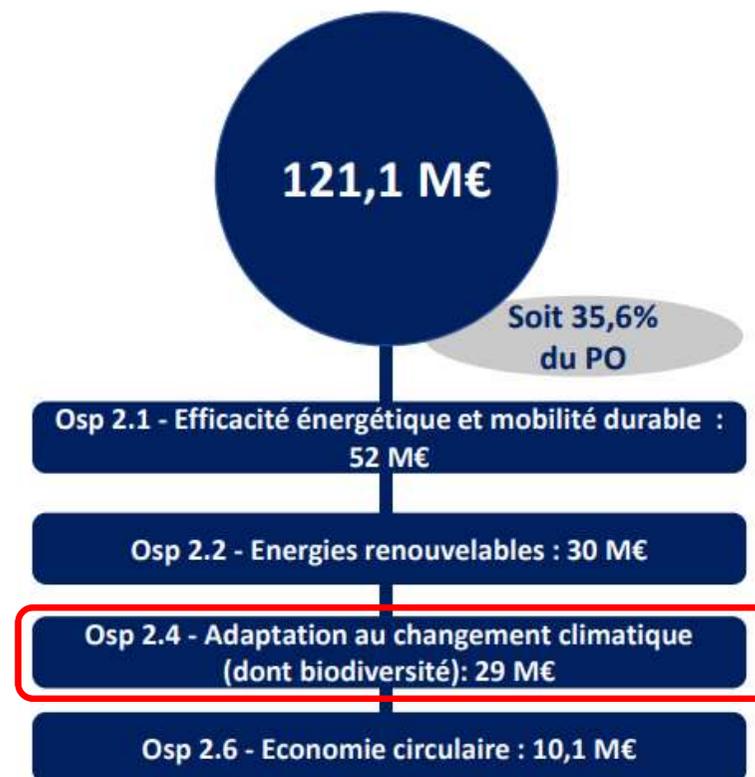
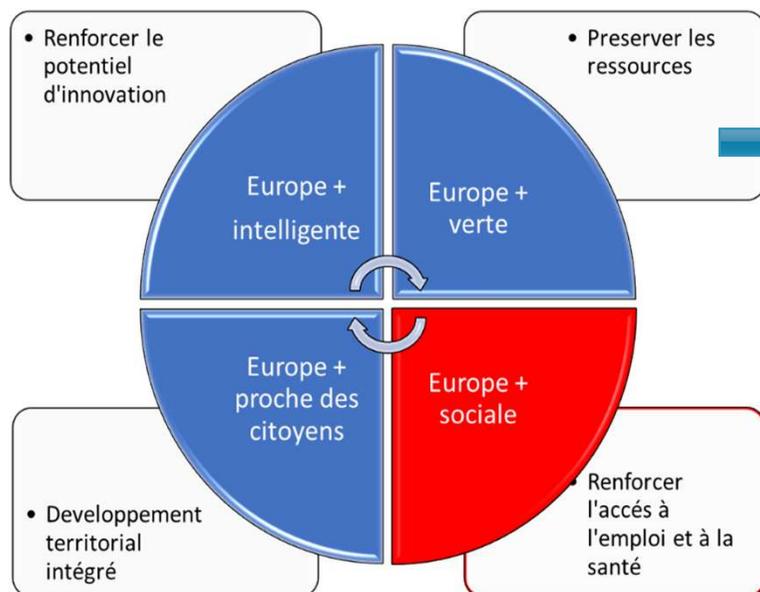
- ⇒ Protocole d'accord techniquement et collectivement élaboré
- ⇒ Maquette financière en cours de finalisation
- ⇒ Pas de vote prévu pour la Région sud avant le 2nd semestre 2021



Contractualisations en cours FEDER 2021-2027



Schéma du futur PO FEDER 2021/27 :



Contractualisations en cours
FEDER 2021-2027



OSp 2.4 Adaptation au changement climatique, prévention des risques et résilience face aux catastrophes

TA1 - Atténuer la vulnérabilité du territoire aux risques naturels grâce aux solutions fondées sur la nature - 17 M €

- Restaurer les écosystèmes et leurs fonctionnalités de régulation et d'atténuation des événements climatiques - 12 M€
- Projets pilotes de recomposition spatiale - 5 M €

TA2 - Restaurer les continuités écologiques pour maintenir la biodiversité et ses fonctionnalités - 12 M€

Contractualisations en cours FEDER 2021-2027



- Objectif : approbation du PO à l'automne 2021.
- Volonté très forte de l'Europe de soutenir des projets :
 - concrets = **des travaux et études pré-opérationnelles**
 - réalistes = **des maîtres d'ouvrages « solides » et des projets « mûrs »**
 - d'une certaine ampleur = **des seuils d'éligibilité financière, et un taux de subvention FEDER assez élevés**
- Les bénéficiaires ciblés sont essentiellement les collectivités et établissements publics (TA 1 et TA 2) mais aussi les acteurs associatifs, entreprises, organismes de recherche ... (TA 2)
- **Premiers appels à projets FEDER** sur les thématiques de l'adaptation au changement climatique et la restauration de la biodiversité **pour 2022.**

Contractualisations en cours

FEADER



Le FEADER après 2020

- En 2021-2022, le Programme de Développement Rural (PDR) actuel est prolongé de 2 ans => **Période de transition** (mêmes règles, nouveaux budgets)

Concomitante aux Plans de Relances européen, national et régional, avec un **accompagnement renforcé sur l'hydraulique agricole suite aux conclusions de l'étude PROHYDRA**

- De 2023 à 2027, ce sera la nouvelle PAC: un **texte national PSN (Plan Stratégique National)** intègre les fiches mesures : 'Aides aux infrastructures hydrauliques agricoles', et 'Aides aux investissements productifs agricoles' en cours d'élaboration.

Contractualisations en cours

FEADER



€ 3 APPELS A PROPOSITIONS OUVERTS EN 2021

Mesure 4.3.1 - Modernisation : Appel à propositions lancé en Janvier avec 2 dates de clôture

⇒ Un premier lot avec clôture le **12 mars 2021**

Enveloppe FEADER indicative : 2,5 M€ + cofinancements enveloppe budgétaire du Plan de relance de l'Etat

⇒ Un second lot avec clôture le **30 juillet 2021**

Enveloppe FEADER indicative : 2,5 M€

Mesure 4.3.2 - Extension : clôture le **30 juillet 2021**

Enveloppe FEADER indicative : 1M€



Calendrier d'instruction et de programmation :

⇒ Programmation fin 2021 : Lot 1 de l'Appel à propositions 4.3.1

⇒ Programmation Printemps 2022 : Lot 2 de l'Appel à propositions 4.3.1 + Appel à propositions 4.3.2

Contractualisations en cours FEADER



CONCERNANT LA PRESERVATION DE LA QUALITE DE L'EAU

€ 2 APPELS A PROPOSITIONS OUVERTS EN 2021

Mesure 4.1.2 : investissements dans les filières végétales:

Clôture le 14 mai 2021

Cet appel à projets vise notamment à accompagner la reconquête de la qualité des eaux, avec 5 enjeux majeurs :

- réduction des pollutions par les produits phytosanitaires,
- réduction des pollutions par les fertilisants,
- réduction de la pression des prélèvements existants sur la ressource en eau,
- lutte contre l'érosion,
- réduction de la pollution par élimination et valorisation des déchets.

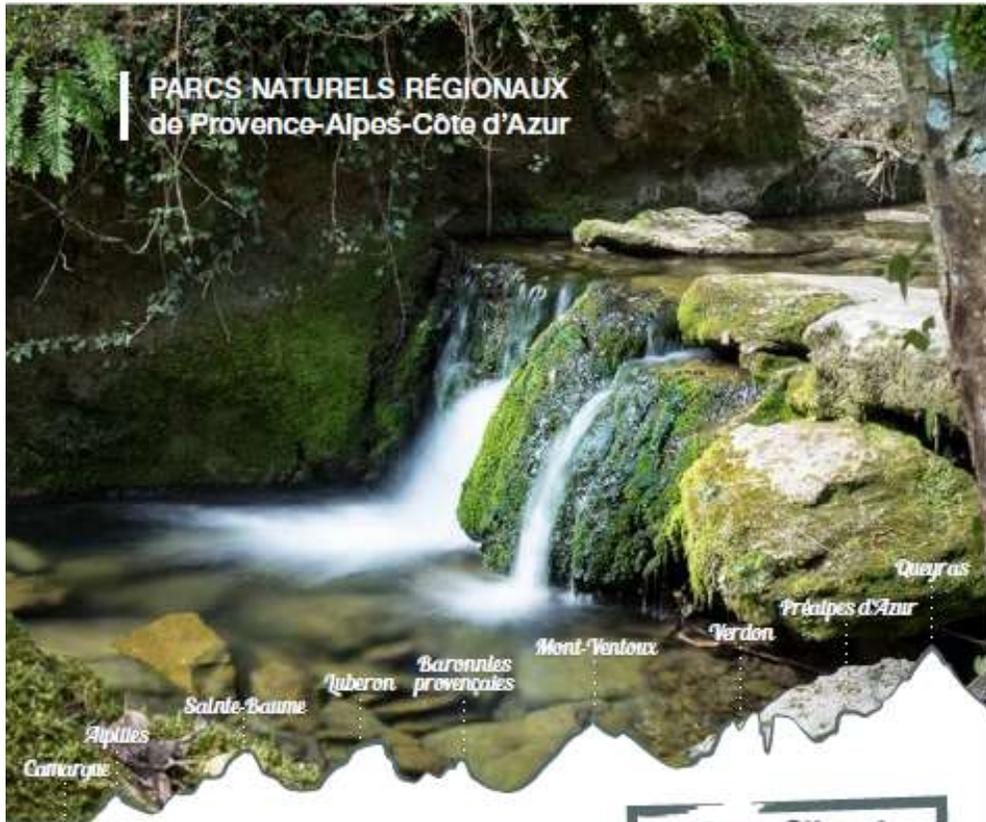
Mesure 4.3.4 : Aires de lavage et systèmes de traitement des effluents phytosanitaires

Clôture le 15 juin 2021

*Les
dernières
publications*



PARCS NATURELS RÉGIONAUX
de Provence-Alpes-Côte d'Azur



Plan Climat
une COP d'avance

Eau et milieux aquatiques

LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX
DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR MOBILISÉS

Une autre vie s'invente ici

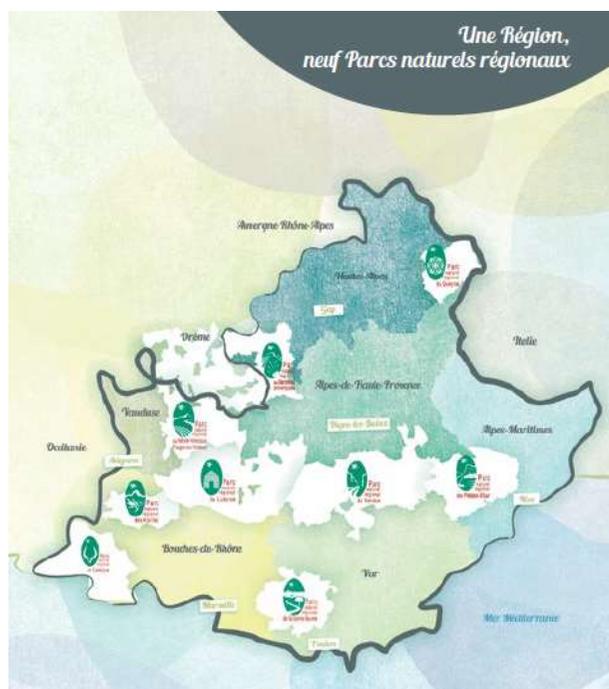


Jacques
ESPITALIER
PNR Verdon

Le livret Eau de l'Interparcs



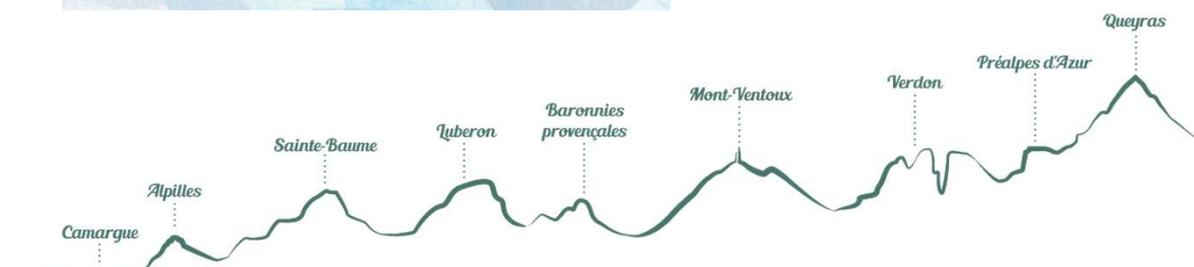
Au printemps 2020, à la faveur de la relance de l'Interparcs Eau
➔ Production d'un **Livret** « Eau et milieux aquatiques »



Objectif :

Donner à voir et illustrer la diversité et la cohérence des actions menées par les 9 Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur sur la thématique de l'eau et des milieux aquatiques, dans le cadre du Plan Climat régional.

Public cible : élus, techniciens et décideurs, territoriaux, professionnels, ...



Le livret Eau de l'Interparcs



Sommaire

Préambule	6
Les Parcs, acteurs de la connaissance et de la gestion concertée .. 8	
Organiser et diffuser les connaissances avec un portail en ligne mutualisé : le Système d'Information Territorial	8
Développer les connaissances pour une gestion concertée des ressources	12
Les Parcs, coordonnateurs et animateurs des politiques publiques locales	14
Porter des schémas d'aménagement et de gestion de l'eau	14
Animer des contrats territoriaux	16
Veiller à la prise en compte de l'eau dans les documents d'urbanisme	18
Accompagner les démarches d'amélioration de la qualité de l'eau	17
Les Parcs, gestionnaires de milieux aquatiques	20
Gérer et préserver les milieux naturels liés à l'eau	20
Lutter contre les espèces envahissantes	23
Valoriser les patrimoines exceptionnels	24
Les Parcs, porteurs d'innovation pour la transition	25
S'adapter au changement climatique	25
Générer des économies d'eau	27
Accompagner les acteurs du tourisme dans la prise en compte des milieux aquatiques	28
Accompagner l'évolution des pratiques agricoles	30
Informer et sensibiliser les publics	31
Contacts	32

Des actions organisées autour de 4 thèmes majeurs qui sont autant de missions exercées par les Parcs :

- **La connaissance** et **la gestion intégrée**
- **L'animation** de politiques publiques locales
- **La gestion** de milieux aquatiques
- **L'innovation** pour la transition écologique

Le livret Eau de l'Interparcs



Les Parcs, acteurs de la connaissance et de la gestion concertée

Développer les connaissances pour une gestion concertée des ressources

Luberon : amélioration et partage de connaissances pour la gestion courante et de crise des cours d'eau

En Luberon, l'eau de surface (rivières...) est globalement rare et inégalement répartie dans le temps et dans l'espace. Certains cours d'eau sont classés déficitaires, c'est-à-dire que les prélèvements pour les différents besoins en eau sont supérieurs à la disponibilité de la ressource.

Afin de mieux connaître le fonctionnement des rivières et les impacts des prélèvements, le **Parc du Luberon** a mis en place depuis 2003 un réseau de suivi des débits des principales rivières du territoire : Calavon, Lorgue, Alguebrun. Ce suivi s'effectue principalement en période sensible de basses eaux (entre avril et octobre) afin d'évaluer les tendances d'évolution et contribuer ainsi à la prise de décision des services de l'Etat, de déclencher ou non les arrêtés sécheresse limitant les prélèvements d'eau pour les différents usagers (agriculteurs, industriels, communes, particuliers).

L'objectif de ce suivi, dont toutes les données sont centralisées et disponibles sur le portail SIT (geo.pripaca.org), est donc double : mieux connaître le fonctionnement de nos cours d'eau et concilier au mieux les usages avec la préservation de ces milieux naturels particulièrement sensibles en contexte méditerranéen et riches d'une grande biodiversité (castor, loutre, écrevisse, truite fario...).



© D. Tassi / PNR



Sainte-Baume et Alpilles : établir des zones de sauvegarde des masses d'eau souterraines

Les massifs calcaires occupent environ 1/3 de la surface du territoire régional. La plupart, sculptés par l'eau, sont dits karstiques et se trouvent bien souvent dans les Parcs naturels régionaux. Ils abritent des réserves d'eau souterraines, ou aquifères, considérables mais difficiles à cerner.

Le Schéma d'orientation pour une utilisation raisonnée et solidaire de l'eau (SOURCE) qui croise les besoins futurs en eau et ses ressources naturelles, identifie ces aquifères karstiques comme stratégiques pour l'alimentation en eau potable des populations. En effet, de par les difficultés techniques de leur exploitation, leur sensibilité particulière à la pollution mais surtout par le manque de connaissances scientifiques sur leur fonctionnement, ces ressources en eau, de bonne qualité et rapidement renouvelables, sont actuellement peu mobilisées.

Les **Parcs de la Sainte-Baume et des Alpilles**, par leur capacité à franchir les limites administratives, mènent de vastes études à l'échelle des massifs karstiques. L'objectif est de mieux comprendre ces systèmes, leurs relations avec les milieux naturels et définir ainsi leur potentiel d'exploitation pour l'eau potable au regard des changements climatiques. Cela permet notamment au Parc de la Sainte-Baume de définir des « zones de sauvegarde », où les activités humaines seront adaptées pour la préservation durable de ces ressources en eau.



© D. Senguen / PNR

Et aussi

Sur le bassin du Verdon, des études ont été réalisées sur des secteurs sensibles afin de définir les volumes prélevables et élaborer des plans de gestion de la ressource.

Diffusion : A venir (édition papier + accès Internet)

RÉUSSIR L'AMÉNAGEMENT DE SON TERRITOIRE EN PRÉSERVANT LA BIODIVERSITÉ AQUATIQUE

Des pistes d'actions pour se lancer !



Anne
CLAUDIUS-PETIT
ARBE

La plaquette Biodiversité de l'OREMA



Dans le cadre du programme d'actions de l'Observatoire de l'eau et des milieux aquatiques

➔ Production d'une **plaquette** « Biodiversité aquatique »

Objectif :

Faire prendre conscience des enjeux et inciter les collectivités à agir en faveur de la **biodiversité aquatique** en montrant par des **retours d'expérience**, les **bénéfices** d'actions/de projets d'aménagements concourant à la préservation des milieux et des espèces aquatiques, dans un contexte de **changement climatique**.

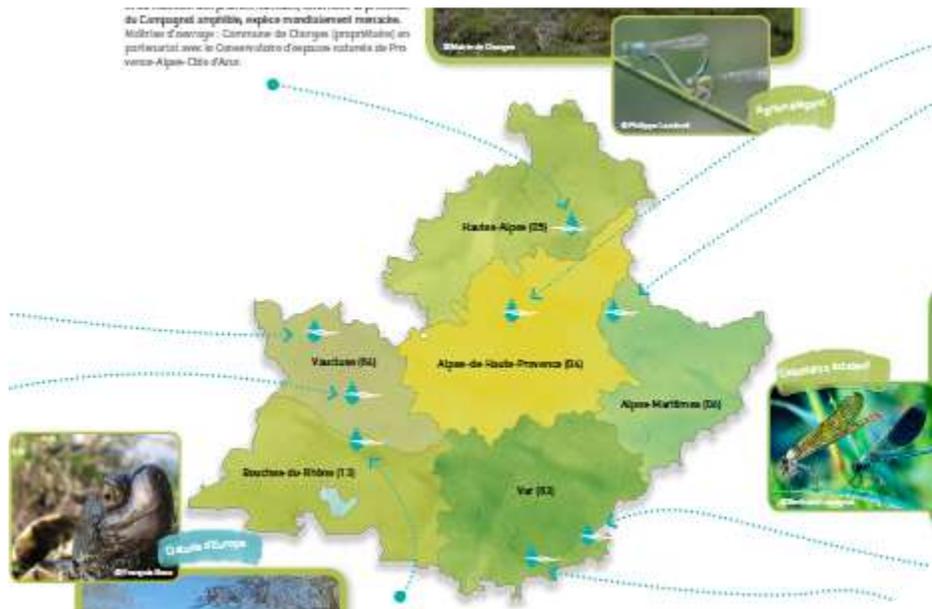


La plaquette Biodiversité de l'OREMA



Contenu :

- ↳ Des définitions
- ↳ Des chiffres clés
- ↳ Des retours d'expérience sur l'ensemble du territoire



Public cible : élus, techniciens et décideurs territoriaux, professionnels, ...

Diffusion : Accès Internet sur le site de l'ARBE et édition papier à venir

Les prochains
pas ...



Calendrier des prochains événements

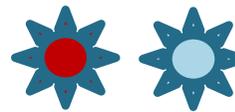


Les travaux et réunions des **Commissions thématiques**
et le **Forum régional de l'Eau** d'ici à la fin de l'année 2021

Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
-----	------	---------	------	-----------	---------	----------	----------



*** Commission
Aménagement du
territoire et solidarités**



dates précises restant à fixer

*** Commissions
Ressource en eau
et Biodiversité
& Innovation et
patrimoine
hydraulique**

*** Journée
régionale
sur les eaux
souterraines**



1^{er} Décembre

*** Forum régional
de l'Eau et remise des
Trophées Eau**



Eliane BARREILLE

*Vice-Présidente Région Sud
à la Ruralité*

Clôture



Évaluation Zoom

Partage avant de terminer...

- J'inscris dans le tchat un mot, une remarque, une émotion ...



Clôture :

Philippe VITEL

Président de l'AGORA



**Merci de
votre
attention !**